

## INTERVENTION DU PRESIDENT

Mesdames, Messieurs, et chers amis,

Bonjour et bienvenue à tous à cette assemblée générale.

Tous les membres du bureau, vous souhaitent une bonne année 2008 et surtout une bonne santé. Ce qui est la chose la plus importante dans la vie.

Merci, d'avoir répondu aussi nombreux à notre invitation, C'est toujours un plaisir de se retrouver entre amis et de passer une agréable journée ensemble, Journée qui hélas passe trop vite.

Cette année, beaucoup de choses se passent au Bigard, certains d'entres vous le savent déjà. Cette école va devenir un centre éducatif qui accueillera des enfants mineurs au mois de septembre prochain.

Douze adolescents de 15 à 18 ans vont rejoindre l'établissement, placés ici, par leur juge de tutelle, ils viendront achever leur peine après avoir passé un certain temps en centre éducatif fermé. Les jeunes demeureront dans l'établissement entre 6 et 18 mois avant leur libération.

Nous étions plusieurs membres du bureau à avoir assisté à une réunion prévue à cet effet le 26 octobre 2007, avec les personnalités chargées du fonctionnement de ce futur centre. Plusieurs questions ont été posées, principalement à Monsieur Jean Marc FONDEUX, futur directeur du centre de protection judiciaire de la jeunesse qui ont répondu aux personnes ayant beaucoup de craintes concernant la sécurité des riverains.

Après les interventions de Monsieur le Maire de Sainte Croix-Hague, Hubert HAMEL, de Monsieur le Maire de Tonneville, Piene MESNIL ainsi que de mon intervention personnelle concernant la sécurité. Il nous a été répondu que les jeunes feront des sorties en mer, à bord du bateau le MARITE, (actuellement en rénovation) et qu'ils seront pris en charge par l'association «Les voiles Ecarlates », que dirige Monsieur Gérard BOURDET.

Pour fonctionner, l'établissement du Bigard va recruter une vingtaine de personnes dont 11 éducateurs. Le coût des travaux de mise aux normes de ce centre coûtera environ 800 000 €. Nous avons donc réagi naturellement à ce projet avec le secrétaire en faisant paraître sur la Presse de la Manche, sur l'Ouest France et La Manche Libre; un article dont je vais vous donner lecture

Cette année, nous avons encore fait de notre mieux pour retrouver des anciens élèves, en passant des articles dans les 3 journaux ainsi que sur les ondes de France Bleue Cotentin. Je tiens à remercier ces journaux et la radio pour leur aide, mais ce n'est pas facile, car nos anciens collègues et amis n'osent pas trop nous contacter, et c'est dommage car notre association risque dans les années à venir de s'arrêter. Alors, je lance un vibrant appel, faites vous connaître et adhérez à notre association, que ceux qui liront ces articles et se reconnaissent me contacte au 02 33 03 49 81 ou contacte le secrétaire au 02 33 03 90 73.

Nous avons, comme l'année dernière envoyé plus de 100 invitations, et aujourd'hui nous avons 38 adhérents présents à notre repas. adhérents n'ayant pu assister à cette réunion se sont

excusés, au total, nous avons donc 58 adhérents qui ont réglé leur cotisation. Je profite de cette assemblée pour adresser un salut tout particulier à nos 7 membres d'honneur.

Je vais vous lire les messages de nos camarades qui bien que absents ont souhaité nous dire un petit mot gentil. Je vous en donne lecture.

Le quorum doit être de 33 % du nombre d'adhérents ayant payé leur cotisation, 33 % de 69 adhérents en 2007 ce qui fait 22, il y avait 45 présents, Le quorum est donc largement atteint. L'assemblée peut donc valablement délibérer.

Le bureau est formé du

- Président de séance -- .. Secrétaire de réunion --

Le Président de l'association Le secrétaire de l'association

Ce bureau est en outre assisté de tous les autres membres du conseil d'administration.

L'ordre du jour sera le suivant: compte rendu de l'année 2007 par le secrétaire.

Fixation du montant de la cotisation pour 2009. Lecture et approbation des résolutions Questions diverses et débat.

La réunion terminée, nous nous rendrons cette année, pour ceux qui le souhaitent, déposer quelques fleurs sur le monument de Monsieur Georges PIEL, le généreux donateur de l'établissement du Bigard, (c'est notre ami Jean Charles CAUCHON qui nous en a soumis l'idée). Nous reviendrons ici en cette même salle communale où nous attend un apéritif. Cet apéritif sera suivi du traditionnel repas qui sera préparé cette année par une nouvelle équipe. Nous avons en effet changé de traiteur, et c'est Monsieur Antoine CAUVIN, traiteur de la Roseraie à Virandeville qui va nous mijoter cet excellent repas.

Je vous propose auparavant une minute de silence pour le décès le 23 juillet 2007 de notre ami Léon Tesson. Nous avons bien sur représenté l'association et offert de votre part et au nom de l'association un bouquet de fleurs.

Bonne journée à tous et surtout merci pour votre attention.

Je donne à présent la parole au secrétaire pour la lecture du Rapport d'activité.

Le Président

André Schnaderer